



SCIENCES ET SOCIÉTÉ,
ALIMENTATION,
MONDES AGRICOLES
ET ENVIRONNEMENT



Published on 11 septembre 2020 |

Sauver la biodiversité : à la ferme aussi

Par Anne Judas, Sesame INRAE, et Georges Jouve (Fédération pour promouvoir l'Élevage des Races domestiques MEnacées)

L'intérêt de la diversité génétique des animaux d'élevage n'est plus à démontrer (voir [ici](#)). Cependant, nombre de races ou de populations anciennes sont dites « orphelines » et, par conséquent, menacées de disparition. L'association FERME (Fédération pour promouvoir l'Élevage des Races domestiques MEnacées) s'attache à les faire connaître pour que des éleveurs, eux-mêmes constitués en associations, puissent les sauver, à l'aide d'autres partenaires.

Depuis trente ans, les bénévoles de l'association Ferme informent, agissent, fédèrent et soutiennent des actions visant à sauver les races domestiques anciennes et en voie de disparition.

Ils éditent un journal (le Journal de Ferme) avec les moyens du bord, mais néanmoins en couleurs. Et disposent d'un site internet [ici](#).

Ferme dresse, pêle-mêle, un inventaire des races qu'elle appelle orphelines : des races non seulement en voie de disparition mais, en plus, complètement oubliées. Chevaux, vaches, cochons, couvées de canards, dindons, poules, pigeons, pintades et encore lapins, chiens et chats : tous les animaux autrefois présents dans les fermes sont concernés, photographiés, et les contacts des éleveurs, bénévoles ou amateurs sont répertoriés.

Sont également concernées des populations particulières (comme la Brebis Fumée typique de la Haute-Loire et du Cantal) et des populations, d'outre-mer par exemple, qui n'ont pas été reconnues comme des races, à l'instar des porcs créoles de Guadeloupe (« cochons planches »).

Au sein de ces races et populations, en général locales et anciennes, comme le lapin Blanc de Vendée ou le Gris du Bourbonnais, se glissent quelques races aux noms étranges et exotiques : les lapins Russe (créé en France en 1913) et Japonais, la tourterelle panachée créée à partir de sujets importés d'Allemagne et dite « de Californie », la poule javanaise, le chat Chartreux (originaire d'Asie mineure via Belle-Île...), la vache Canadienne mais d'origine française. Cette Ferme bigarrée accepte tout le monde.

Pourquoi les « races » disparaissent-elles ?

Sachez quand même que le mot « race » fait débat dans les assemblées de Ferme.

[Back to Top ↑](#)

[Abonnez-vous à la revue \[gratuit\]](#)

<input type="text" value="Votre nom"/>	
<input type="text" value="Votre prénom"/>	
<input type="text" value="votre@email.com"/>	<input type="button" value="Click pour confirmer"/>

C'est récent



Les échos #29-2020
16 octobre 2020 |



[Covid-19] Hydroxychloroquine : Le risque pris en été
14 octobre 2020 |



[Mer] Portrait chinois de l'Aquaculture
13 octobre 2020 |



Les échos #28-2020
9 octobre 2020 |



[Covid-19] Big Pharma : vers la fin d'une idéologie dominante ?
6 octobre 2020 |

Étiquettes

agriculteur	agriculture	
agroécologie	alimentation	BEA
Bien-être des animaux	bio	
biodiversité	consommation	
Covid-19	CRISPR-Cas9	
glyphosate	Les Echos	loup
oasis	pesticides	santé
sécheresse	transition	viande
vigne	vin	éthique

En termes réglementaires, une race fait l'objet d'un standard, et celui-ci est reconnu par décret. Beaucoup de « races » anciennes ou locales n'en ont pas, ou pas encore. C'est tout l'enjeu du travail d'identification et de conservation des populations locales nécessaire pour la reconnaissance d'un standard, or il est mené le plus souvent par des bénévoles constitués en association. En 2020, après 20 ans de ce travail, c'est la Chèvre des Savoie qui vient d'être reconnue (voir [ici](#))

En attendant, supplantées; la plupart du temps pour des raisons d'employabilité (comme les chevaux de trait), les races qui ne sont pas encore reconnues et ne sont plus choisies par les éleveurs se font rares. Le chien Berger de Savoie (photo ci-dessus) aurait pu disparaître avec les bergers, ou a été détrôné par le Border collie. Viennent ensuite, avec le temps, la baisse des effectifs et la consanguinité qui guettent. Pour l'ancienne Bretonne Pie Noire, on compte aujourd'hui seulement 200 femelles. Ce ne sont même plus des races mais des populations résiduelles qui disparaissent, comme le cheval Noir Nivernais. Prochain sur la liste ? Le cheval de trait Boulonnais, « *au dernier stade d'une consanguinité non corrigée, et qui sous dix ans ne sera plus capable de se reproduire* », selon Daniel Wantz (association Cheval de trait). Ajoutons le cheval de l'Auxois, et bien d'autres.

Et le recours au croisement ?

Recourir au croisement, est-ce sauver la race, ou la modifier et accélérer sa disparition ? Un rapport méthodologique de l'Inra a été rendu sur cette question (2014) (voir [ici](#)). Tout l'enjeu était d'établir une liste de races considérées comme menacées d'abandon pour l'agriculture et, à ce titre, éligibles aux dispositifs de soutien financier de l'Union européenne (MAE Protection des races menacées)¹

On y lit en préambule : « *le recours au croisement peut faire l'objet de vives controverses. S'il est nécessaire de s'en convaincre, et en se restreignant à l'espèce bovine en France, on pourra se reporter aux cas de deux races locales, l'une à petits effectifs, la Rouge Flamande (Lauvie et al., 2008), l'autre non, l'Abondance (Lambert-Derkimba, 2007 ; Verrier et al., 2009).* » L'objectif du rapport, présenté devant la Commission du génie génétique était de préciser dans quelles situations, à quel degré, et avec quelles conséquences pour la tenue des livres généalogiques, il est justifié d'y avoir recours.

Les rédacteurs du document ont raisonné à partir de trois listes : celle des races locales, celle des races menacées d'abandon pour l'agriculture et celle des races pour lesquelles le recours au croisement de sauvegarde est autorisé.

Parmi les indicateurs soigneusement choisis (comme le nombre de femelles reproductrices) figuraient des indicateurs évaluant l'organisation des éleveurs. Mais si une association était constituée, par exemple, l'espèce obtenait la note de 0 (absence de menace) plutôt que de 1 sur cet indicateur et n'était donc pas considérée comme menacée, ou moins – *in fine* moins éligible aux aides.

Mais rien n'arrête les bénévoles. Il suffit souvent de deux passionnés pour du moins conserver quelques individus. Ferme essaie de les aider et les soutient financièrement, en achetant ici ou là un reproducteur, ou une reproductrice, et salue leur travail indispensable de conservation, ne serait-ce que pour maintenir la diversité génétique. Travail méritoire aussi : il est difficile de se procurer des géniteurs, il faut disposer de plusieurs mâles, donc d'espace. Les débouchés manquent, la productivité est moindre que celle des races spécialisées et les aides sont insuffisantes... Mais « *Ferme ne lâche jamais prise* » comme le dit son président Georges Jouve : c'est le principe du sauvetage.

Evidemment, les sauvetages les plus emblématiques, comme celui de la chèvre des Savoie ou celui du Baudet du Poitou, ont impliqué plusieurs partenaires, dont des institutions. Dans ce dernier cas célèbre, les travaux d'Annick Audiot (Inra)² et le concours des Haras nationaux, la création d'une asinerie, l'intervention de vétérinaires et de parlementaires ont compté. « *Cette race dont il ne restait que quelques survivants a été maintenue grâce à la pipette des scientifiques, les ânesses des autres races et l'argent du contribuable. Son avenir s'est dégaîgé quand on s'est aperçu que l'Espagne élevait un âne qui lui ressemble beaucoup. La génétique saine de l'un a sauvé l'autre. Le Baudet du Poitou n'a plus aucun problème d'avenir sauf pour ses moyens d'existence* » analysait Daniel Wantz, de l'association Cheval de trait, en 2010.

Cette même année 2010, année internationale de la biodiversité, Ferme avait cherché à sensibiliser sur la problématique des animaux domestiques. En 2020, nouvelle année de la biodiversité, les moyens consacrés à ce pan de la diversité sont toujours dérisoires. Alors comme l'a fait la région Normandie pour 22 races locales avec un appel à manifestation d'intérêt (9 sites sélectionnés, voir [ici](#)) les partenaires éventuels sont attendus de pied Ferme : il faut que tout le monde s'y mette. Particuliers, lycées agricoles, fermes pédagogiques, parcs naturels, chambres d'agriculture sont invités à s'intéresser à cette question. L'inventaire des races à sauver et l'annuaire des précieux sauveteurs existent déjà.

Pour être partenaire d'une action et connaître les actions et les partenaires de Ferme : voir sur la [page](#) ou contacter ferme2@wanadoo.fr

[Share](#) [Tweet](#) [G+](#) [Share](#) Like 35

1. Dans le cadre du règlement de développement rural (RDR3) pour la période 2014-2020, la Commission Européenne avait fixé des critères d'éligibilité pour les races locales menacées, dont les

éleveurs étaient susceptibles de bénéficier d'une aide au titre de la biodiversité des animaux d'élevage. Ces critères étaient les suivants :

- L'effectif national des femelles reproductrices de la race doit être connu.
 - L'effectif ainsi que l'état de danger dans lequel se trouve la race concernée doivent être certifiés par un organisme scientifique reconnu.
 - Un organisme technique reconnu doit enregistrer et tenir à jour le livre généalogique.
 - La preuve doit être apportée que cet organisme technique possède les compétences et les connaissances nécessaires pour identifier les animaux des races menacées.
- C'est pour la certification des effectifs et de l'état de danger que l'étude est envisagée. L'octroi d'une prime au titre de la PRM est en effet de nature 'tout ou rien' : selon que la race est éligible ou non, ses éleveurs bénéficient ou pas de la prime. Un enjeu majeur est alors de fournir des critères d'éligibilité transparents, équitables et fondés sur des informations vérifiables. ↩

2. En 1995 Annick Audirot publia l'ouvrage *Races d'hier pour l'élevage de demain* (Quae, 229 p.). Elle y analysait les processus biologiques et socio-économiques qui peuvent concourir à l'élaboration de programmes de conservation et de gestion des races locales. Un vrai vademecum de la conservation. Voir ici ↩

Tags: [animaux de ferme](#), [biodiversité domestique](#), [races locales](#)

Related Posts

No related posts found!

One Response to *Sauver la biodiversité : à la ferme aussi*



Bortcz says:

17 septembre 2020 at 20 h 48 min

pour ce qui concerne les bovidés il serait convenable d'intégrer des considérations sur le cheptel du s e asiat et l'inde particulièrement !

Répondre

Laisser un commentaire

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire

Nom *

Adresse de messagerie *

Site web

Prévenez-moi de tous les nouveaux commentaires par e-mail.

Prévenez-moi de tous les nouveaux articles par e-mail.

Laisser un commentaire

Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. En savoir plus sur comment les données de vos commentaires sont utilisées.